

LE



CAVALANNE

JOURNAL INDÉPENDANT FONDÉ PAR HABIB OULD MAHFOUDH - ÉDITION FRANÇAISE - ONZIÈME ANNÉE - NUMÉRO 417 DU 05 NOVEMBRE 2003 - 200 UM - 500 FCFA

Statistiques

Le nombre d'électeurs publiés par le ministère de l'intérieur est de

1.107.400 mauritaniens sont inscrits sur les listes électorales dans la perspective de l'élection présidentielle du vendredi 7 novembre 2003.

Avec 13 régions et 53 circonscriptions électorales, lesquelles correspondent aux départements, le tableau fourni par le ministère de l'intérieur, des postes et télécommunications indique que la plus forte concentration se trouve dans la capitale politique, Nouakchott, avec 267.716 inscrits, ce qui n'est pas une surprise.

La capitale est suivie du Hodh oriental (Nema) qui arrive loin derrière avec 130.296 inscrits. La région du Trarza suit celle de Nema, avec 114.714 électeurs inscrits, l'Assaba 101.849 inscrits, le Brakna 99.901 électeurs inscrits, le Hodh occidental 93.250 inscrits, le Gorgol 84.574 électeurs inscrits, le Guidimakha 63.985 inscrits, Dakhlet Nouadhibou 50.925 inscrits, le Tagant 34.024 inscrits, le Tiris Zemmour 22.725 inscrits et l'Inchiri 9.128 inscrits.

Ces électeurs sont répartis entre 2258 bureaux de vote.

A travers ce tableau on peut remarquer, sur un plan purement géographique, que les grands foyers d'électeurs sont représentés par Nouakchott, les 4 régions de la vallée, les 3 régions de l'est et la capitale économique, Nouadhibou.

Derniers préparatifs

Le matériel électoral pour le scrutin du vendredi 7 novembre 2003 a été acheminé dans toutes les régions du pays lundi 3 novembre, affirment les services du ministère de l'intérieur, des postes et télécommunications. Ainsi, les urnes transparentes, l'encre indélébile, les feuilles de pointage, les imprimés des procès verbaux, les lampes à gaz... tout a été convoyé.

Le dernier matériel remis lundi en fin de matinée contre décharge concernait les régions de Nouakchott et Akjoujt. Tout est donc prêt pour le scrutin? Difficile de l'affirmer. Pour jouer un match de football il faut naturellement les joueurs, l'infrastructure (terrain), le matériel, mais aussi les arbitres. L'opposition accuse l'administration de partialité et cela est parfaitement compréhensible, les gouverneurs et préfets "pensent devoir leur carrière au régime en place". Le pouvoir en place a refusé la présence d'observateurs étrangers et même nationaux. Ainsi, à l'arrivée, il sera à la fois partie et juge grâce à une administration et une justice qu'il contrôle d'une main ferme.

Dans ces conditions, même si vous jurez la main droite sur le cœur que "les opérations à l'issue d'un scrutin se sont déroulées dans la transparence", l'autre aura du mal à vous accorder du crédit. Raison fondamentale: "juge et arbitre" à la fois, l'image n'est pas très belle.